



Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Régimes de retraite](#) > [Actuariel](#) > Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation [IMPRIMER](#)
de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminés en Ontario

Mise à jour – 3^e trimestre,
le 30 septembre

Annonce

À propos des régimes de retraite >

Actuariel ▼

- ▶ Consultations sur les lignes directrices actuarielles
- ▶ Transferts de valeurs de rachat - Approbation du surintendant
- ▶ Congés de cotisation
- ▶ Financement des régimes de retraite à prestations déterminées
- ▶ Lettres de crédit
- ▶ Mise à jour trimestrielle sur le

Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) publie un **rapport** annuel sur le financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PD), qui donne des renseignements à jour sur le financement (également appelé « capitalisation »), les placements et les évaluations actuarielles des régimes à PD enregistrés en Ontario.

Étant donné que la solvabilité des régimes de retraite continue de présenter un intérêt important, la CSFO publie des mises à jour trimestrielles sur le niveau de capitalisation de la solvabilité des régimes à PD en Ontario afin de fournir aux intervenants des renseignements plus fréquents sur la santé des régimes de retraite en Ontario.

En tant qu'organisme de réglementation des régimes de retraite en Ontario, la CSFO possède une base de données complète contenant de l'information sur chaque régime de retraite enregistré en Ontario. Le ratio de solvabilité projeté est estimé à partir de quelque 1 300 régimes de retraite à PD, dont des régimes hybrides ayant une disposition à PD. Chaque mise à jour utilise l'information présentée dans les derniers rapports actuariels déposés, telle que fournie dans le **rapport** annuel ainsi que dans le Sommaire des renseignements sur les placements (SRP), en la projetant à la fin du trimestre en question. Nous avons exclu les régimes désignés, les régimes gelés et les régimes qui ont été liquidés ou qui sont en cours de liquidation.

L'information est présentée sous forme de données agrégées pour tous les régimes de retraite enregistrés en Ontario. Même si les mises à jour ne divulguent aucune information sur un régime en particulier, elles donnent aux intervenants un cadre leur permettant de comparer le rendement de leur régime à celui d'autres régimes et à des repères pertinents.

Mises à jour précédentes

Troisième trimestre 2017

niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario	
▶ Mesures temporaires d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité	
Consultations	▶
Droit de la famille	▶
Transferts d'actif entre régimes de retraite	▶
Difficultés financières	▶
Législation: Loi et règlement	▶
Comptes immobilisés (FRV et CIRF)	▶
Mesures d'application	▶
Autre information sur les régimes de retraite	▶
Politiques des régimes de retraite	▶
Administrateurs de régimes	▶
Publications et ressources	▶
Archives	▶

Mise à jour au 30 septembre 2017

- Le ratio de solvabilité médian est de 91 % (par rapport à 89 % au 30 juin 2017)
- Pour 58,3 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %
- Pour 18,2 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %

La situation des régimes de retraite à PD s'est améliorée, le ratio de solvabilité passant à 91 % au 30 septembre 2017, comparativement à 89 % au 30 juin 2017. La hausse du ratio de solvabilité médian est essentiellement attribuable à une augmentation des taux d'intérêt de la valeur de rachat (VR) – par rapport auxquels le passif de solvabilité exerce un important effet de corrélation. Neutralisant en partie l'avantage d'un passif de solvabilité inférieur apporté par des taux d'intérêts supérieurs, les retours de l'indice obligataire Universe FTSE TMX se sont trouvés atteints par la même augmentation de rendement, et ils ont reculé de 1,8 % au troisième trimestre. Les rendements des marchés des actions pour l'indice MSCI Monde ont été mobilisés en fin de trimestre pour demeurer positifs et ont rapporté 1,0 % pour le trimestre, alors que les rendements du portefeuille pour la période annuelle sont restés très solides, à 8,2 %. Malgré l'appréciation du dollar canadien, les rendements des marchés nationaux des actions de S&P/TSX au troisième trimestre se sont avérés robustes, à 3,7 %, après avoir affiché un gain relativement faible de 0,7 % pendant le premier semestre. Le rendement médian net du régime après dépenses pour le troisième trimestre de 2017 était d'environ 0,4 %, ce qui a contribué légèrement à la baisse de solvabilité pour ce trimestre.

Après l'introduction en mai, par le gouvernement de l'Ontario, d'un cadre de solvabilité pour les régimes à PD, la nouvelle mesure d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité (option 8) est entrée en vigueur le 1er juillet 2017. Pour les rapports de régimes non exclus avec des dates d'évaluation fixées au 31 décembre 2016 ou après, et avant le 31 décembre 2017, la nouvelle option 8, qui allège la capitalisation du déficit de solvabilité, permet de reporter jusqu'à 24 mois le début de la période pour laquelle tout nouveau déficit de solvabilité doit être amorti. De fait, l'option 8 permet aux promoteurs de régimes de suspendre le financement pour de nouveaux déficits de solvabilité jusqu'à ce que les règles du nouveau cadre de financement de l'Ontario soient officiellement adoptées. Les nouvelles règles de financement pour les régimes à prestations ciblées sont aussi visées. Comme toujours, l'objectif du gouvernement de l'Ontario demeure de protéger le revenu de retraite pour les travailleurs et les retraités tout en contribuant au maintien de l'abordabilité des régimes de retraite d'employeur, en plus d'aider les entreprises de l'Ontario à croître et à être concurrentielles.

Méthodologie de calcul du rendement actualisé de l'actif de solvabilité

Les rendements des investissements pour la période de projection propre à chaque régime ont été calculés en fonction de l'information sur les pensions consignée dans le SRP. Pour 2014, 2015 et 2016, les taux de rendement annuels propres à chaque régime, en fonction des données tirées du SRP, ont été utilisés. Pour 2017, les rendements de chaque régime ont été estimés à partir des renseignements sur la répartition des avoirs de 2016, tirés du SRP, combinés avec les rendements des indices du marché de 2017, lesquels ont été compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base. Prière de consulter la section *Méthodes et hypothèses* ci-dessous pour obtenir de plus amples détails sur le calcul du rendement de l'actif et les statistiques concernant le taux de rendement de la caisse de retraite.

Carrières >

Avis de mises à jour du PSRR >

Explorez la CSFO

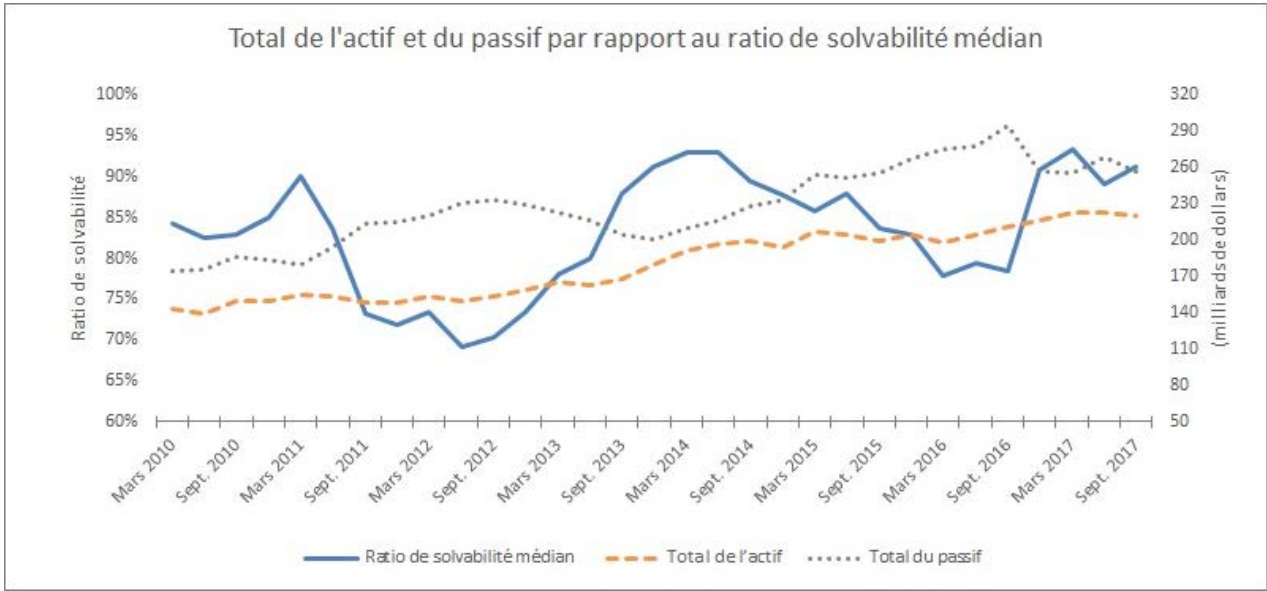
Contactez la CSFO >

SOUPÇONNEZ UNE FRAUDE EN ASSURANCE-AUTO?

Soumettez un signalement ici

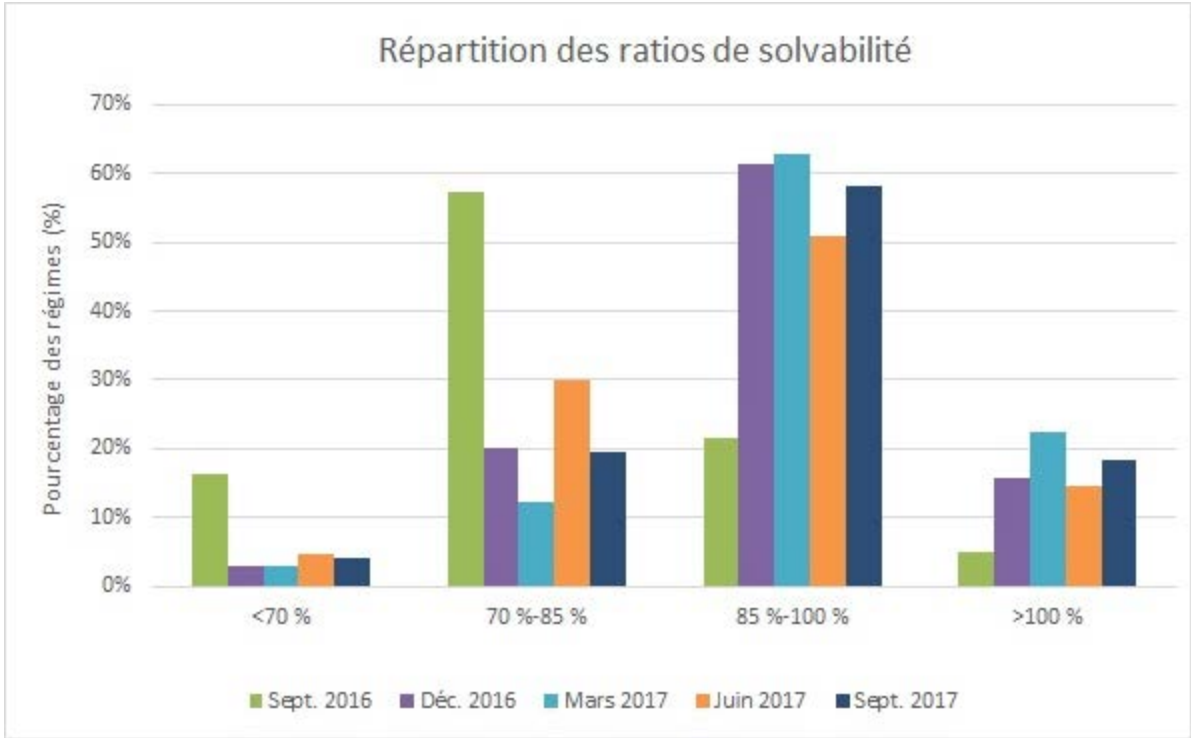
 **Avis d'interruption du service en ligne**
Prière de consulter notre [calendrier des interruptions](#) prévues du service pour de plus amples détails.

Total de l'actif et du passif par rapport au ratio de solvabilité médian



[Visualiser une description accessible du graphique linéaire sur l'actif et le passif par rapport au ratio de solvabilité médian](#)

Répartition des ratios de solvabilité



Visualiser une description accessible du graphique à bar de la répartition des ratios de solvabilité

Méthodes et hypothèses :

1. Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés (c.-à-d., actif et passif) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 septembre 2017 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;o les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite tel qu'indiqué dans le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais ont plutôt été pris en compte indirectement dans les revenus de placement nets déduction faite des dépenses.

2. Plutôt que des taux de rendement d’une caisse de retraite modèle, les rendements des investissements pour la période de projection propres à chaque régime en 2014, 2015 et 2016 ont été calculés en fonction des données tirées du SRP pour 2014, 2015 et 2016. Ci dessous, figure un sommaire des statistiques sur les taux de rendement des régimes de 2014, 2015 et 2016 :

	1er quartile	2e quartile	3e quartile
Rendement brut 2014 :	13,8 %	11,7 %	10,1 %
Rendement net après frais d’investissement 2014 :	13,5 %	11,3 %	9,7 %
Rendement net après toutes les dépenses 2014 :	12,9 %	10,7 %	8,9 %
Rendement brut 2015 :	7,0 %	5,5 %	4,1 %
Rendement net après frais d’investissement 2015 :	6,6 %	5,1 %	3,7 %
Rendement net après toutes les dépenses 2015 :	6,2 %	4,7 %	3,1 %
Rendement brut 2016 :	8,1 %	6,4 %	4,7 %
Rendement net après frais d’investissement 2016 :	7,6 %	5,9 %	4,3 %
Rendement net après toutes les dépenses 2016 :	7,2 %	5,4 %	3,7 %

3. Plutôt qu’un seul modèle de rendement de régime de retraite, les rendements de chaque régime pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2017 ont été estimés selon la répartition d’actifs de chacun en 2016 inscrite au SRP, combinée avec les rendements des indices du marché pour 2017, compensés par une charge des dépenses trimestrielles de 25 points de base. Les rendements médians estimatifs des investissements après dépenses des régimes sont :

Rendement brut pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2017 :	3,9 %
Rendement net après toutes les dépenses pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2017 :	3,1 %

Tous les taux de rendement des investissements au 30 septembre 2017 ont été calculés selon la répartition d’actifs inscrite au SRP en 2016. Le tableau ci-dessous résume les répartitions d’actifs inscrites au SRP en 2016 par principale catégorie d’actif :

Espèces	Actions canadiennes ¹	Actions étrangères	Investissements à revenu fixe	Biens immobiliers	Autres

2,8 %	25,1 %	24,5 %	44,3 %	1,1 %	2,2 %
-------	--------	--------	--------	-------	-------

¹ Auparavant l’avoir minier, le capital-risque, les fonds dans les valeurs mobilières d’une société immobilière, minière ou de placement, les autres fonds communs, mutuels ou distincts et les placements dans d’autres catégories d’actif étaient groupés sous « Actions canadiennes ». Dans la mesure où les rendements sur cet actif sont suffisamment à part de ceux des actions canadiennes, selon l’indice S&P/TSX, ces groupements ont été retirés de la catégorie Actions canadiennes et les deux tiers des autres fonds communs, mutuels et distincts ont été alloués à la catégorie Biens immobiliers.

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d’actif sont :

	Indice de rendement total S&P / TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire Universe FTSE TMX
À ce jour au T3 en 2017	4,4 %	8,2 %	0,5 %

4. Les passifs de solvabilité estimatifs ont été calculés selon les Normes de pratique de l’Institut canadien des actuaires et les Notes éducatives du même Institut, avec comme principales hypothèses :

Date d’évaluation	Valeur de rachat	Constitution de rente ²
30 sept. 2017	Intérêt : 2,60 % pendant dix ans, 3,50 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 3,20 % Mortalité : CPM2014 générationnelle
30 juin 2017	Intérêt : 2,00 % pendant dix ans, 3,40 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 3,07 % Mortalité : CPM2014 générationnelle

² En fonction d'un bloc de durée moyenne illustratif



Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Régimes de retraite](#) > [Actuariel](#) > Rapport de solvabilité du 30 septembre 2017 : graphiques accessibles [IMPRIMER](#)

Niveau estimé de capitalisation de la
solvabilité des régimes à prestations
déterminés en Ontario

Mise à jour – 3^e trimestre,
le 30 septembre

Annonce

À propos des régimes de
retraite >

Actuariel >

Consultations >

Droit de la famille >

Transferts d'actif entre régimes
de retraite >

Difficultés financières >

Législation: Loi et règlement >

Comptes immobilisés (FRV et
CIRF) >

Rapport de solvabilité du 30 septembre 2017 : graphiques
accessibles

Voici les tableaux correspondant aux graphiques dans le document portant sur les projections du
30 septembre 2017.

Total de l'actif et du passif par rapport au ratio de solvabilité médian

Date	RS médian	Total de l'actif (milliards)	Total du passif (milliards)
31 déc. 2009	85 %	140,57	170,34
31 mars 2010	84 %	143,28	175,16
30 juin 2010	82 %	139,05	176,06
30 sept. 2010	83 %	149,84	186,41
31 déc. 2010	85 %	149,65	183,82
31 mars 2011	90 %	155,42	180,09
30 juin 2011	84 %	154,37	193,68
30 sept. 2011	73 %	148,52	214,36
31 déc. 2011	72 %	148,17	215,66
31 mars 2012	73 %	153,74	220,17
30 juin 2012	69 %	150,25	230,25
30 sept. 2012	70 %	154,12	233,77

Mesures d'application

Autre information sur les régimes de retraite

Politiques des régimes de retraite

Administrateurs de régimes

Publications et ressources

Archives

Carrières

Avis de mises à jour du PSRR

Explorez la CSFO

Contactez la CSFO



 Avis d'interruption du service

en ligne

Prière de consulter notre [calendrier des interruptions](#) prévues du service pour

31 déc. 2012	73 %	158,88	229,12
31 mars 2013	78 %	165,25	223,23
30 juin 2013	80 %	162,75	216,24
30 sept. 2013	88 %	168,42	204,63
31 déc. 2013	91 %	179,32	200,89
31 mars 2014	93 %	191,54	209,34
30 juin 2014	93 %	197,38	216,12
30 sept. 2014	89 %	199,60	227,74
31 déc. 2014	88 %	194,24	233,57
31 mars 2015	86 %	207,25	254,83
30 juin 2015	88 %	204,90	251,37
30 sept. 2015	84 %	199,38	256,02
31 déc. 2015	83 %	204,47	267,72
31 mars 2016	78 %	198,07	275,58
30 juin 2016	80 %	204,10	277,50
30 sept. 2016	79 %	211,49	294,25
31 déc. 2016	91 %	216,44	256,93
31 mars 2017	93 %	222,73	255,62
30 juin 2017	89 %	223,11	268,11
30 sept. 2017	91 %	220,68	257,32

[Haut de la page](#)

Répartition des ratios de solvabilité

Date	Ratios de solvabilité			
	< 70 %	70 % - 85 %	85 % - 100 %	> 100 %
30 juin 2015	4,2 %	33,7 %	49,5 %	12,6 %

30 sept. 2015	6,9 %	49,1 %	35,2 %	8,8 %
31 déc. 2015	7,0 %	55,4 %	29,4 %	8,2 %
31 mars 2016	16,4 %	61,6 %	17,5 %	4,4 %
30 juin 2016	11,5 %	62,7 %	21,1 %	4,7 %
30 sept. 2016	16,2 %	57,2 %	21,5 %	5,1 %
31 déc. 2016	2,8 %	20,1 %	61,5 %	15,6 %
31 mars 2017	2,8 %	12,2 %	62,7 %	22,3 %
30 juin 2017	4,6 %	29,9 %	51,0 %	14,5 %
30 sept. 2017	4,1 %	19,4 %	58,3 %	18,2 %

[Haut de la page](#)

[Haut de la page](#)